

Sujet : [INTERNET] Projet éolien "des pinceaux"

De : >

Date : 25/05/2023 à 21:51

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Ne pouvant assister à la réunion publique du 31 mai prochain, je viens par ce mail apporter mon soutien au projet éolien des Pinceaux.

Ce projet intégré aux parcs existants ne modifiera pas l'impact visuel pour les riverains les plus proches, ils n'ont d'ailleurs émis aucune réserve lors des précédentes enquêtes publiques.

Des mesures d'accompagnement comme une bourse aux arbres leur a été proposé et la plantation d'une haie est prévue pour réduire l'impact visuel.

Les éoliennes se trouvent à distance règlementaire, seule une se trouve à 1 500 mètres, les autres étant plus éloignées.

La commune de Drouilly déjà impactée par les parcs voisins pourra percevoir des retombées économiques et les utiliser immédiatement, celles reçues par la communauté de communes ne sont redistribuées aux communes que sur du plus long terme.

Tous les riverains pourront tirer des bénéfices de ce projet.

Les éoliennes comme toutes les énergies renouvelables sont indispensables pour faire face au réchauffement climatique, l'actualité nous rappelle fréquemment qu'il est important d'avoir une autonomie énergétique.

Veillez agréer monsieur le commissaire enquêteur mes sincères salutations.